



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Pôle famille
Tél. : 0800.73.23.90
guichet_famille@mairie-toulon.fr

DEMANDE D'ADHESION EN ACCUEIL DE JEUNES

Pour l'année scolaire 2023 / 2024

• Bénéficiaire concerné

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : Masculin Féminin

Existence d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : Oui Non

Situation de handicap : Notification de la MDPH : Oui Non

• Renseignements relatifs au demandeur (si le bénéficiaire est mineur)

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance : / /

• Prestation souhaitée

Je m'inscris à l'accueil de Jeunes de la ville de Toulon pour l'année scolaire (du 1er septembre 2023 au 31 août 2024).

• Tarification

Le prix de l'adhésion à l'accueil de jeunes est fixé à 10,00 € pour l'année scolaire.

Si le bénéficiaire est détenteur de la Carte Jeunes de la Ville de Toulon, un tarif réduit de 1,00 € peut vous être appliqué sous réserve de fournir une copie de Carte Jeune (renseignements sur la carte Jeune auprès de la Maison de l'Etudiant et de l'Information Jeunesse au : 04.83.16.65.20, adresse mail : maisonetudiant@mairie-toulon.fr).

Je fournis la copie de la Carte Jeune et demande à bénéficier du tarif réduit : Oui Non

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de jeunes.

Fait à le

Signature :

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions dans les établissements de la ville de Toulon, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées 10 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux structures où est accueilli l'enfant, ainsi qu'à la Caisse d'Allocation Familiale (pour les seules données pertinentes au regard des missions poursuivies). Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr

